

DESCRIPTION DE POSTE - CHEF DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Le chef des Affaires financières de Aimia Inc. (« Aimia » ou « Société ») doit assurer la direction financière en vue d'une gestion d'Aimia qui soit aux mieux des intérêts de ses parties intéressées. Plus particulièrement, les principales responsabilités du chef des Affaires financières comprennent ce qui suit :

- a) superviser et gérer les affaires quotidiennes d'Aimia en matière de finances, de fiscalité et de comptabilité selon les lignes directrices établies par le conseil d'administration, en conformité avec les attentes du conseil d'administration face à la direction;
- b) de concert avec le chef de la direction du groupe, s'assurer que les affaires commerciales quotidiennes d'Aimia soient gérées de façon appropriée en élaborant et mettant en œuvre, dans la mesure de ses pouvoirs d'approbation délégués, des processus qui assureront l'atteinte des buts et objectifs d'ordre financier et opérationnel d'Aimia;
- c) de concert avec le chef de la direction du groupe, s'assurer que des systèmes adéquats soient en place aux fins de la détermination et de la gestion des risques commerciaux;
- d) prendre toutes les mesures nécessaires pour présenter avec exactitude, intégralité, intégrité et adéquation les états financiers et autre information financière d'Aimia selon les politiques et procédures appropriées;
- e) prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la conformité d'Aimia à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de communication de l'information financière et de présentation de l'information financière d'Aimia ainsi que de contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière;
- f) de concert avec le chef de la direction du groupe, prévoir l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique à long terme de la Société dans la perspective de maximiser la valeur pour les actionnaires; et
- g) favoriser une culture d'entreprise qui promeuve le professionnalisme, l'intégrité, le rendement et la prise de décision éthique et responsable.

Le 11 août 2016

